



## HORAIRE D'ENTRÉE PROGRESSIVE POUR LA MATERNELLE 2018-2019

Votre enfant \_\_\_\_\_ est dans le groupe \_\_\_\_\_

**30 août 2018**

### **Accueil de l'enfant avec ses parents le jeudi 30 août 2018 :**

9 h 30 à 10 h 50          Groupe A  
13 h 15 à 14 h 35        Groupe B

La présence des parents est requise pour cet accueil. À ce moment, nous vous demanderons de nous donner toutes les informations concernant les allers et retours de votre enfant : **pour le matin, le midi et le soir**, nous devons connaître **ses fréquentations au service de garde et/ou les numéros des circuits d'autobus** qu'il devra prendre.

**Ces renseignements sont d'une importance capitale pour assurer la sécurité et le bien-être de vos enfants.**

**Vous devez assurer le transport de votre enfant pour cette première journée.**

**31 août et 4 septembre**

Période de transition :

Journée	Groupe A	Groupe B
<b>31 août 2018</b>	<b>Journée complète *</b> 8h10 à 10h40 et 13h à 15h20	<b>Début de la journée</b> 8h10 à 9h15
<b>4 septembre 2018</b>	<b>Début de la journée</b> 8h10 à 9h15	<b>Journée complète *</b> 8h10 à 10h40 et 13h à 15h20

L'horaire régulier s'applique mais les enfants seront divisés en deux groupes, soit groupe A et groupe B (*vous référer à la grille précédente*).

***Le transport du midi sera accessible seulement pour les élèves qui auront payé une place dans le transport du midi, sinon ils devront se rendre à l'école avec le transport du matin et retourner chez eux en fin de journée avec le transport du soir.***

L'objectif principal de l'horaire est de permettre une meilleure intégration de votre enfant en classe et au service de garde afin d'harmoniser les transitions. Nous voulons aussi permettre à nos nouveaux élèves de vivre un moment particulier avec l'ensemble des enfants de sa classe lors de sa première entrée scolaire.

\* : On vous propose que votre enfant dine au service de garde lors de cette journée.

5 septembre

### Début de l'horaire régulier pour tous :

8 h 10 à 10 h 32  
12 h 57 à 15 h 17

### Service de garde (horaire de 7 h 15 à 18 h 00)

Nous tenons à vous préciser que les éducatrices qui seront en présence des enfants lors de l'amplitude d'une journée régulière de classe (8h10 à 15h17) seront aussi celles qui les accompagneront durant l'année scolaire. Les groupes seront réduits, tout comme en classe, afin de faciliter l'intégration des élèves. Nous vous invitons à laisser votre enfant au service de garde le 31 août et le 4 septembre afin de lui permettre de se familiariser avec son éducatrice, de s'adapter aux transitions et aux lieux physiques.



Pendant l'entrée progressive, il n'y aura pas de frais supplémentaires pour les heures où votre enfant devrait être en classe.

Même si votre enfant est déjà inscrit au service de garde, **il est obligatoire de confirmer sa présence et de nous préciser son horaire pour les 3 jours d'intégration**. Vous pourrez le faire à partir du 15 août, en communiquant avec monsieur Jean-Simon Bourgault au 418 877-8003 poste 6606.

**Il est important de mettre à votre agenda la rencontre de parents de début d'année avec l'équipe du préscolaire qui aura lieu le 28 août 2018 selon l'horaire suivant :**

- **18h30 à 19h : Possibilité de rencontrer l'éducatrice de votre enfant au service de garde.**
- **19h : Rencontre avec l'enseignante de votre enfant.**

Bon été!

